



**Classe préparatoire intégrée
pour l'accès au concours externe d'officier de la
police nationale Ministère de l'Intérieur
2018-2019**

Objet de la CPI : Dispositif d'égalité des chances et d'accès à la fonction publique, il s'agit d'une préparation aux épreuves écrites et orales ainsi qu'aux épreuves sportives du concours d'officier de la police nationale à destination de personnes diplômées au niveau licence, répondant à des critères de ressources et/ou issues de zones urbaines sensibles et ce, en collaboration étroite avec les élèves-officiers de l'école nationale supérieure de la police nationale, site de Cannes-Ecluse, en internat dans notre école et en totale intégration.

Durée de la CPI : de fin septembre de l'année en cours à fin mai de l'année n+1, soit 8 mois de scolarité.

Conditions d'accès :

Les conditions générales d'accès au concours d'officier de police sont exigées (niveau licence, aptitude physique, casier judiciaire vierge, âge, etc...)

Le plafond de ressources fixé pour l'année 2018 est de 33100 euros pour le revenu brut global figurant sur le ou les avis d'imposition du candidat, de ses parents et/ou de la personne avec qui il vit (hors points de charge).

Ouvert également aux demandeurs d'emploi.

Nombre de places offertes : 20

Date de retrait des dossiers d'inscription : début février 2018

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 13 juin 2018

Epreuves de sélection : Fin août 2018. Se composant de tests psychotechniques, épreuves écrites à réponses rapides en culture générale, droit public et droit pénal-procédure pénale, puis entretien d'environ 20mn avec le jury de sélection.

Rentrée de la CPI : 24 septembre 2018

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : <http://www.ensp.interieur.gouv.fr/Devenir-officier/Classe-Preparatoire-Integree-officier>

Adresse mail : ensp77.dfppir@interieur.gouv.fr

Téléphone: 01.64.69.36.60 ou 01.64.69.36.13